

Les compléments d'objet sont des **compléments essentiels** dans la phrase : **ils ne peuvent pas être supprimés ou déplacés.**

Il existe 2 compléments d'objet :

- le complément d'objet direct (C.O.D.) ;
- le complément d'objet indirect (C.O.I.).

1. Le complément d'objet direct (C.O.D.)

Le C.O.D. répond à la question « quoi ? » ou « qui ? ».

ex : Le peintre présente ses dernières œuvres. (le peintre présente quoi ? → ses dernières œuvres)
COD

Le COD peut-être :

- un nom propre
- un groupe nominal
- un pronom
- un infinitif.

2. Le complément d'objet indirect (C.O.I.)

Le C.O.I. est introduit par une **préposition** (souvent **à** ou **de**) ou par un **article défini contracté (au, aux, des, du)**.

ex : Il écrit à ses parents. (il écrit à qui ? → à ses parents)
COI

Le COI peut-être :

- un nom propre
- un groupe nominal
- un pronom
- un infinitif.